

Orientation 5 : Réussir l'intégration des nouveaux équipements

Objectif 5.4 : Éoliennes

Diagnostic :

Identité :

Le Val de Loire est un espace caractérisé par une dominante d'horizontalité. Un lit majeur pouvant atteindre 10 km de large, flanqué de coteaux d'une hauteur moyenne de 20 m. Ce vaste paysage, à la composition et la variété remarquable, s'appréhende selon plusieurs échelles suivant que l'on se trouve sur les berges du fleuve, les levées, les coteaux ou sur un belvédère.



Fig. 149 : Impact d'une éolienne au premier plan d'un paysage.

Menaces :

Les projets de parcs éoliens se développent dans les quatre départements du périmètre. La Beauce est le territoire le plus sollicité, mais les projets se rapprochent du Val de Loire.

La visibilité d'éoliennes de grande hauteur depuis le Val est de nature à provoquer une rupture d'échelle dommageable à la préservation de l'identité du site. De même la co-visibilité avec les nombreux monuments historiques et sites remarquables présents dans le Val doit être absolument évitée. (fig. 149, 150)



Fig. 150 : Vue du même parc éolien avec le village en premier plan.